

est en même temps une société catholique. Elle restera cela ou elle cessera d'être. Sa charte civile lui donne droit à ce titre glorieux, et c'est ce qui la met en harmonie parfaite avec les enseignements et les formelles directions les plus récentes du Saint-Siège. A l'avenir comme par le passé, toutes les oeuvres intellectuelles, moralisatrices, charitables, sociales, qu'elle entreprendra, recevront l'encouragement le plus efficace du clergé.

L'archevêque de Montréal qui est de droit son aumônier général sera, elle peut en être assurée, son plus zélé protecteur et son fidèle ami. Ne l'a-t-il pas prouvé lorsque, récemment, il donnait son entière sympathie au mouvement organisé pour aider nos compatriotes d'une autre province, dans la légitime revendication de leurs droits? Si les prêtres ont fait preuve d'un dévouement qu'on a été forcé de reconnaître, c'est qu'ils avaient suivi la direction de leur Ordinaire.

Mais ce à quoi je tiens, c'est que l'on ne ravisse pas à notre Société nationale son vrai caractère, et je viens aujourd'hui mettre ses membres en garde contre toutes les mesures et les sourdes menées qui auraient pour but de le lui enlever.

Un mot maintenant d'une question incidente. On a attaqué tout-à-coup, avec un acharnement incompréhensible, une coutume, introduite depuis longtemps pour la célébration de la Saint-Jean-Baptiste: celle de faire figurer dans le cortège de quelques processions un enfant et un agneau, afin de rappeler l'acte si touchant du Précurseur montrant aux foules l'Agneau divin qui efface les péchés du monde. Il n'y avait là qu'un pieux souvenir évangélique, dont les artistes, on le sait, se sont inspirés souvent. Quel mal y avait-il donc à s'en inspirer aussi, à l'occasion d'une fête religieuse populaire? Si la chose ne plaisait pas, il était facile de le dire en termes décents et polis. Mais l'a-t-on assez ridiculisée? A quelles descriptions vulgaires n'est-on pas descendu pour s'en moquer et la mépri-